

Rapport d'activités avril 2018 mars 2019



LA SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
MOT DU PRÉSIDENT	8
MOT DE LA DIRECTRICE	9
EN BREF : RÉSUMÉ DE L'ANNÉE EN CHIFFRES	10
LA SEFQ À MONTRÉAL	
HÉBERGEMENT : LA MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN	13
Résidentes sous juridiction provinciale Occupation	
Résidentes sous juridiction fédérale Occupation	
Bilan	
PROGRAMME EVE	16
Volume de la clientèle	
Analyse et faits saillants	
SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE	19
Types de dossiers	
Profil des femmes	
SERVICES EN DÉTENTION	21
Services de conseils juridiques	
Ateliers bibliques	
Maman me raconte	
Nos visites en détention	
LES PROGRAMMES EN PRISON PROVINCIALE	25
Préparation à la sortie	
Sensibilisation à la prévention de la rechute	
Un pas vers l'autonomie	
Gestion de la colère	
Vis-à-vis	
Face à face	
Temps d'arrêt	

SERVICES EN COMMUNAUTÉ	28
Gestion de la colère	
Autonome et libre	
Ateliers de créativité	
Services de bénévoles	
<hr/>	
LA SEFQ EN OUTAOUAIS	31
LE CENTRE ELIZABETH FRY DE OUTAOUAIS	
SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE	
Profil des femmes	
PROGRAMME EVE	32
SERVICES EN COMMUNAUTÉ	
Gestion de la colère et des autres émotions	
Autonome et libre	
Accompagnement	
Le CEFO EN DÉTENTION	33
<hr/>	
LA SEFQ À QUÉBEC	34
HÉBERGEMENT : LE CENTRE ELIZABETH FRY DE QUÉBEC	
SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE	38
LES PROGRAMMES EN PRISON PROVINCIALE	40
LES PROGRAMMES EN COMMUNAUTÉ	41
Préparation à la sortie	
Sensibilisation à la prévention de la rechute	
Gestion de la colère	
Sensibilisation à la criminalité économique	
<hr/>	

LES ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	43
GESTION & OPÉRATIONS COURANTES	
Ressources humaines	
Lancement de la planification stratégique	
Comité de travail sur le programme EVE	
Collaboration avec l'ACSEF	
Financement	
Système de vidéoconférence et de vidéosurveillance	
Collaborations académiques	
COMMUNICATIONS ET ÉVÉNEMENTS	48
Médias et articles de presse	
Collectif Art Entr'Elles : nouveau projet	
40e anniversaire : conférence publique et banquet	
REPRÉSENTATIONS	53
Relations internationales	
Mandat ministériel	
Présentations publiques	
INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT	56
Servir les femmes autochtones en détention	
Relocalisation du Centre en Outaouais	
Projet en partenariat avec Educaloi	
DÉFENSE DES DROITS	58
Établissement fédéral de Joliette	
Institut Philippe Pinel	
Femmes sous sentence provinciale	
PRIORITÉS 2019-2020	61
ÉQUIPE	62

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

ME GILLES TRUDEAU

Secrétaire Corporatif, le Centre communautaire juridique de Montréal

VICE-PRÉSIDENTE

LOUISE BÉRUBÉ

Sociologue

TRÉSORIÈRE

DIANE BERGERON

Économiste

SECRÉTAIRE

ME NICHOLAS ST-JACQUES

Avocat

ADMINISTRATRICES

CHARLOTTE PINSONNAULT

Notaire

MAGUY MÉTELLUS

Animatrice

KARINE CÔTÉ-BOUCHER

Professeure adjointe, École de criminologie, Université de Montréal

AXELLE FRANÇOIS

Criminologue

GINA VINCELLI

Administratrice, Gestionnaire en immobilier

MOT DU PRÉSIDENT

ME GILLES TRUDEAU

C'est avec une grande fierté que je vous invite à parcourir le rapport annuel de la Société Elizabeth Fry du Québec 2018-2019.

Vous y trouverez beaucoup d'éléments vous démontrant l'intensité des opérations menées par le personnel, sa direction et son conseil d'administration, à améliorer les conditions de détention des femmes aux prises avec le système pénal. Vous pourrez mesurer et quantifier les efforts et les succès réalisés, en soutenant et en encourageant les femmes, dans leur démarche de réhabilitation sociale et communautaire.

Vous remarquerez les nombreux programmes offerts en établissement carcéral et en maison de transition, ainsi que le suivi des probationnaires et sursitaires, en plus de la popularité du programme EVE.

Tous ces services sont prodigués par une équipe d'employées mobilisées et au service des femmes.

Enfin, vous constaterez l'immense travail d'équipe réalisé lors de la planification stratégique. Les employées de la Société Elizabeth Fry du Québec ont su se propulser vers l'avenir pour se redéfinir et consolider leurs acquis.

Les prochaines années seront porteuses de nouveaux défis, que nous pourrons réaliser en demeurant une grande équipe, bien alignée sur sa mission et ses nouvelles valeurs, tout en restant dédiée à l'avancement des femmes.

Bonne lecture.

MOT DE LA DIRECTRICE

RUTH GAGNON

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique, les employées, la direction générale et le conseil d'administration se sont prononcés sur les besoins émergents de la Société Elizabeth Fry du Québec. Dans un contexte de croissance, le défi de l'organisation est à la fois de consolider ses opérations, de poursuivre son développement à court et à long terme et de préserver sa culture organisationnelle.

En effet, la SEFQ a pris de l'expansion avec l'ouverture d'un point de services dans la région de Québec. Il y a à peine deux ans, le Centre Elizabeth Fry de Québec ouvrait ses portes et nous sommes à même de constater que son développement est un succès. Le projet d'hébergement en Outaouais connaît des difficultés, mais nous avons la volonté, la flexibilité et l'expertise pour résoudre les embûches auxquelles nous aurons à faire face.

Par ailleurs, nous devons peaufiner nos processus internes pour améliorer notre efficacité et harmoniser nos opérations. Nous devons prendre soin de nos employées en nous assurant d'être proactifs dans leur intégration et leur développement professionnel. Nous souhaitons sortir des silos pour partager nos connaissances à l'interne et apprendre les unes des autres. Et nous voulons projeter une image organisationnelle forte en affirmant notre expérience et notre expertise auprès de nos partenaires, de nos bailleurs de fonds et du grand public.

Pour terminer, nous ne devons jamais perdre de vue les raisons qui nous motivent à travailler pour la SEFQ. Les femmes judiciairisées doivent demeurer au centre de nos priorités. Pour y arriver, nous devons leur offrir le meilleur de nous-mêmes en les accompagnant dans leur processus de réintégration sociale. Nous continuerons à défendre leurs droits et leurs intérêts en maintenant une vigie rigoureuse sur leurs conditions de détention et sur leurs conditions de remise en liberté, et en partageant nos connaissances pour mieux les faire connaître dans les milieux académique, politique et médiatique.

La force de la Société Elizabeth Fry du Québec a toujours été d'avoir une bonne compréhension des besoins des femmes auprès desquelles nous œuvrons et une vision claire des moyens nécessaires pour y répondre. Nous sommes prêtes à saisir toutes les opportunités afin de mieux les desservir en région, de leur assurer un meilleur accès au logement et de soutenir leur potentiel en termes d'employabilité et d'intégration sociale.

EN BREF: RÉSUMÉ DE L' ANNÉE EN CHIFFRES

À MONTRÉAL

HÉBERGEMENT

Femmes sous sentences provinciales : **64 femmes**

Femmes sous sentences fédérales : **74 femmes**

Résidentes en dépannage : plus de **70 femmes**

SERVICES

- PROGRAMME EVE (30 ANS) : **608 clientes**
- SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE : moyenne mensuelle de **222 dossiers**
- SERVICES JURIDIQUES : **53 femmes rencontrées**
- ATELIERS BIBLIQUES : **300 heures** offertes à Leclerc et à Joliette
- MAMAN ME RACONTE : **83 femmes** participantes, **161 livres et mp3** envoyés à leurs enfants
- ATELIERS DE CRÉATIVITÉ : plus de **140 heures** offertes
- SERVICES DE BÉNÉVOLES : **165 heures** offertes

• PROGRAMMES EN PRISON

- o Gestion de la colère : **68 femmes inscrites**
- o Sensibilisation à la prévention de la rechute : **86 femmes inscrites**
- o Préparation à la sortie : **74 femmes inscrites**
- o Un pas vers l'autonomie : **29 femmes inscrites**
- o Ateliers de cuisine : **77 femmes inscrites**
- o Vis-à-vis : **63 femmes inscrites**
- o Face à face : **17 femmes inscrites**
- o Temps d'arrêt : **16 femmes inscrites**

TOTAL : 430 inscriptions à Leclerc | 491,45 heures d'animation de groupe |
361 rencontres individuelles

• PROGRAMMES EN COMMUNAUTÉ

- o Gestion de la colère : **40 femmes inscrites**
- o Autonome et libre : **28 femmes inscrites**

EN BREF: RÉSUMÉ DE L' ANNÉE EN CHIFFRES

À GATINEAU

SERVICES

- PROGRAMME EVE : **32 clientes**
- SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE : **182 femmes suivies**
- PROGRAMME EN COMMUNAUTÉ
 - o Gestion de la colère: **16 femmes inscrites**
 - o Autonome et libre : **28 femmes inscrites**
- ACCOMPAGNEMENTS : **53**
- EN PRISON : 12 ateliers thématiques auprès de 24 femmes

À QUÉBEC

HÉBERGEMENT

Femmes sous sentences provinciales : **42 femmes**

Femmes sous sentences fédérales : **11 femmes**

SERVICES

- SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE : moyenne mensuelle de **53 dossiers**
- PROGRAMMES EN PRISON
 - o Gestion de la colère: **32 femmes inscrites**
 - o Sensibilisation à la prévention de la rechute : **24 femmes inscrites**
 - o Préparation à la sortie : **45 femmes inscrites**
 - o Prévention de la criminalité économique : **29 femmes inscrites**

TOTAL : 130 inscriptions | 167,5 heures d'animation de groupe

- PROGRAMMES EN COMMUNAUTÉ
 - o Gestion de la colère : **12 femmes inscrites**
 - o Autonome et libre : **16 femmes inscrites**



LA SEFQ À MONTRÉAL

HÉBERGEMENT

MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN

La Maison Thérèse-Casgrain, dont la capacité maximale est de 40 lits, offre un suivi psychosocial aux femmes judiciairisées sous l'égide d'un personnel professionnel qualifié et concerné par leur réintégration sociale.

RÉSIDENTES SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

OCCUPATION

Nous avons débuté l'année 2018-2019 avec dix (10) clientes sous juridiction provinciale. Au cours de l'année, nous avons accueilli 54 autres résidentes qui provenaient de l'Établissement Leclerc dans le cadre des mesures suivantes :

- Permission de sortie (4 femmes) : 118 jours-lits
- Permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle (17 femmes) : 752 jours-lits
- Libération conditionnelle (33 femmes) : 3373 jours-lits

Notre capacité totale pour accueillir la clientèle provinciale est de 5110 jours-lits, c'est-à-dire 14 lits pendant 365 jours, alors que notre occupation cette année était de 4243 jours-lits (83% de notre capacité). Sur 14 lits offerts, notre taux d'occupation est de 11,6 lits comparativement à 10,8 lits en 2017-2018.

RÉSIDENTES SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

OCCUPATION

Nous avons débuté l'année avec 21 clientes fédérales en place. En cours d'année, nous avons admis 53 femmes provenant du pénitencier de Joliette.

- Semi-liberté (60 femmes) : 7607 jours-lits, comparativement à 7113 jours-lits l'an dernier
- Semi-liberté projet (7 femmes) : 380 jours-lits, comparativement à 1100 jours-lits l'an dernier
- Libérations d'office avec assignation en résidence (4 femmes) : 416 jours-lits, comparativement à 277 jours-lits l'an dernier
- Ordonnances de surveillance de longue durée (1 femme) : 259 comparativement à 144 jours-lits l'an dernier
- Programme de perfectionnement (1 femme) : 32 jours-lits comparativement à 159 jours-lits l'an dernier

RÉSIDENTES SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

OCCUPATION (SUITE)

- Libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement (1 femme) : 13 jours-lits comparativement à 170 jours-lits l'an dernier
- Libération d'office en statut de dépannage (0 femme) : 0 jour-lit comparativement à 8 jours-lits l'an dernier

Sur une offre de 20 lits pendant 365 jours (total de 7300 jours-lits) réservés aux femmes provenant du pénitencier, nous avons vécu une moyenne annuelle d'occupation de 23,8 (8707 jours-lits), soit 119% de notre capacité, comparativement à 123% l'an dernier.

RÉSIDENTES EN DÉPANNAGE

Sans avoir tenu un registre exhaustif des dépannages offerts aux femmes inuites en attente de leurs vols, nous pouvons aisément exprimer avoir accueilli plus de 70 femmes pour la nuit afin qu'elles puissent trouver refuge à leur sortie de l'Établissement Leclerc.

BILAN

La somme des jours-lits occupés, tant par le régime fédéral que par le Service correctionnel du Québec, totalise 12 950 pour 138 résidentes, une légère hausse par rapport à l'année dernière (128 résidentes au cours de l'année 2017-2018 et 122 résidentes en 2016-2017). La moyenne d'âge pour la clientèle provinciale est de 38 ans et 45 ans pour la clientèle fédérale. Cinq (5) femmes avaient un statut de retraité à leur arrivée en maison de transition, dont l'ainée a 75 ans.

Notre moyenne occupationnelle annuelle fut de 35,5 femmes et notre taux de réussite pour toutes clientèles confondues est de 88,4 % soit une très nette augmentation par rapport à l'année précédente (79% de taux de réussite pour 2017-2018).

Une différence assez significative du taux de succès est à relever entre les deux types de clientèles. Pour ce qui concerne la clientèle fédérale, nous observons un taux de réussite de 95% sur les 74 femmes sous cette juridiction avec seulement quatre (4) suspensions. Par contre, en ce qui a trait à la clientèle provinciale, nous affichons un taux de réussite de 82%. Pour les 64 femmes hébergées, nous avons dû réaliser sept (7) suspensions et signaler cinq (5) libertés illégales.



PROGRAMME EVE : DÉJÀ 30 ANS !

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le programme EVE offre des services d'évaluation clinique et de suivis en groupe à caractère éducatif, préventif et thérapeutique aux femmes confrontées à une problématique de vol ou autres délits à caractère économique. La clientèle provient principalement de la Cour municipale de Montréal et des Services correctionnels du Québec et parfois de tribunaux avoisinants.

Cette année, le programme EVE a fêté ses 30 ans d'existence. Pour l'occasion, une célébration a été organisée par la Cour municipale de Montréal. Nous profitons de cette occasion pour souligner le dévouement et l'expertise de notre équipe d'intervenantes et remercier nos partenaires pour leur collaboration et leur soutien.

VOLUME DE LA CLIENTÈLE

Durant l'année 2018-2019, le programme EVE a effectué l'ouverture et/ou le suivi de 608 clientes. De ce nombre, 50,7 % (308) ont été dirigées vers l'évaluation en vue du programme long et 49,3 % (300) ont été orientées en vue du programme court. Nous avons observé une légère hausse de 3,2 % de femmes référées pour le programme long cette année. (taux de l'an dernier 4,5%).

Parmi les 686 dossiers actifs soulignons que c'est la première fois depuis maintes années que le volume d'évaluations du volet long surpasse celui du volet court. Cette nouvelle tendance s'explique en grande partie sous quatre angles :

- Les nouveaux critères favorisant plus de traitements non judiciaires des cas de premières infractions
- Le report de groupe court en début 2019 en raison d'une réorganisation de ce volet en un projet-pilote
- La référence plus importante d'accusées de vols ou fraudes avec facteurs aggravants
- Davantage de références de la clientèle des SCQ.

Nous avons offert la prestation de 32 suivis de groupe, dont 19 groupes du volet court et 13 du volet long (comparé à 22 courts et 9 longs l'an dernier). Rappelons que le ratio 203 clientes/1 employée a implicitement un impact sur les délais d'évaluations et de prestations des groupes.

Parmi les 608 dossiers actifs :

- 25 femmes ont été refusées après l'évaluation clinique, soit 4,1 % (11 cas de première infraction et 14 récidivistes). Les motifs : non-reconnaissance de culpabilité, barrière linguistique, problème de santé mentale sévère, toxicomanie sévère, déficience intellectuelle moyenne/élevée, manque d'habiletés sociales ou autre type de suivi jugé plus approprié

- 89 se sont désistées avant de commencer le suivi de groupe, soit 15,3 % (23 cas première infraction et 66 récidivistes). Les motifs manque de motivation, refus de se conformer à une condition préalable ou parallèle en toxicomanie, en psychologie, en psychiatrie, éloignement et/ou coût du transport, absence de gardiennage, conflit d'horaires avec d'autres obligations, problèmes de santé physique sévère, incarcération, traitement non judiciaire
- Ainsi, parmi les 494 femmes motivées à poursuivre leur démarche avec le programme EVE, 345 participantes ont pu débiter un suivi de groupe dont 8 n'ont pas complété leur suivi en raison d'un abandon (3) ou d'une interruption (5). Les motifs d'interruption et d'abandon : manque d'assiduité/motivation/ transparence, troubles de comportement, conflits d'horaires ou bien réincarcération
- 149 femmes admises (ou en voie de l'être) attendent de débiter un suivi de groupe au cours de l'année à venir.

ANALYSE ET FAITS SAILLANTS

En ce qui a trait à l'accomplissement des suivis de groupe, on affiche un taux de réussite de 97,7 % parmi celles ayant débuté un groupe, un taux sensiblement similaire aux années antérieures. Mentionnons aussi que le taux d'assiduité des clientes du volet long ayant réussi le programme s'élève à environ 94,6 %. Les jugements imposés aux accusées ayant complété leur suivi permet de constater que le programme EVE a un impact réel sur les sentences puisque :

- Aucune accusée ayant complété avec succès le programme n'a eu de sentence d'incarcération
- Plus de 90 % des femmes du volet court ont eu un retrait ou une absolution
- Autour de 60 % des femmes du volet long ont eu un retrait ou une absolution vu leurs efforts, leurs projets de vie et le faible risque de récidive
- Environ 30 % ont reçu une sentence impliquant l'obtention ou le maintien d'un dossier criminel
- Autour de 30 % ont obtenu une mesure de probation ou de sursis qui assure la continuité d'un encadrement.

Bons nombres de refus/désistements furent accompagnés de recommandations et de références jugées plus appropriées, tant pour les clientes qu'auprès des instances concernées, favorisant ainsi des jugements plus rapides, moins coûteux ou en devenant parfois, si besoin, un point de référence aux partenaires correctionnels pour leur propre plan d'intervention.

Rappelons aussi que bien des clientes n'ayant pu poursuivre en groupe ont néanmoins mis en place certains outils et entrepris des démarches, que nous avons ciblés avec et pour elles, pour s'assurer un meilleur avenir. Ainsi, la pertinence de notre intervention prend son assise dans le processus en individuel, bien avant un éventuel suivi de groupe d'où l'importance de ne pas restreindre le principe de la réussite seulement à l'accomplissement du suivi de groupe. Le fait même qu'une personne puisse bénéficier en individuel d'une qualité d'écoute, de conseils et d'échanges dans un climat sécurisant est favorable à tout début d'apprentissage et d'épanouissement.



SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

Au cours de la présente année financière, nous avons transigé avec une moyenne mensuelle de 222 dossiers, ce qui représente une baisse importante de 22,5 dossiers (10 %), comparativement à l'année précédente. Notre période la plus affluente s'est située entre avril et octobre 2018, où nous avons maintenu un taux de référence variant de 228 à 232 dossiers. Toutefois, nous avons connu une chute drastique à partir de novembre 2018 (passant de 230 à 212 dossiers) jusqu'en janvier 2019 (209). La référence a depuis recommencé à augmenter graduellement (215 dossiers en mars 2019).

TYPES DE DOSSIERS

Les dossiers qui nous ont été confiés étaient majoritairement dans le cadre d'une ordonnance de probation (88 %). Toutefois, 9 % des femmes étaient sous une ordonnance d'emprisonnement avec sursis et 3 % dans le cadre d'une libération conditionnelle, ce qui représente concrètement 14 femmes. De ces 14 femmes, deux (2) clientes ont obtenu préalablement une permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle à leur domicile. Deux dossiers ont été suspendus, ce qui traduit un taux de réussite de 85 %. Par ailleurs, un peu plus de la moitié des femmes (58 %) évoluant en libération conditionnelle, avaient entamé leur démarche de réintégration sociale à la Maison Thérèse-Casgrain. De plus, nous effectuons, en moyenne, la surveillance de 19 sursitaires par mois, soit le même pourcentage que l'an dernier. Seulement trois (3) femmes ont vu leur ordonnance de sursis révoquée totalement ou en partie. Globalement, 28 dossiers ont été mis en latence et retournés au Service correctionnel du Québec à la suite d'une perte de contact, ce qui représente moins de 1 % de notre clientèle ; ce nombre a diminué comparativement à la précédente année (37 dossiers).

PROFIL DES FEMMES

Les clientes sont régies par une fréquence de rencontres mensuelles ou bimensuelles. Cette année, 48 % de l'ensemble des clientes du programme devaient être rencontrées deux fois par mois. Cette statistique représente une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, il y a toujours deux (2) postes bilingues à l'intérieur de l'équipe. À cet effet, 36 % des clientes de ces deux intervenantes sont unilingues anglophones, ce qui représente une diminution de 2 % comparativement à 2017-2018. Ce 36 % de femmes unilingues anglophones représente 17 % de l'ensemble des femmes du programme de surveillance communautaire. De plus, nous avons dû également avoir recours aux services d'un interprète (vietnamien, libanais) dans 2 % des dossiers.

PROFIL DES FEMMES (SUITE)

Les principales problématiques rencontrées chez la clientèle étaient la toxicomanie (29 %), l'appât du gain (25 %) et l'agressivité/gestion des émotions (18 %). Nous avons constaté que 28 % des femmes rencontrées avaient plus d'une problématique importante.

VISITES À DOMICILE ET PRÉSENCE À LA COUR

L'équipe de la surveillance communautaire a maintenu sa position à propos des visites à domicile en priorisant les femmes ayant une mobilité réduite, d'importants problèmes de santé physique et/ou mentale. Ainsi, seulement 16 visites ont été réalisées au cours de l'année contrairement à 25 en 2017-2018 et 142 en 2015-2016.

Également, une seule intervenante communautaire a été amenée à se présenter à la Cour du Québec pour comparaître.

SERVICES EN DÉTENTION

SERVICES DE CONSEILS JURIDIQUES

Notre avocate Lida Nouraie du Service de conseils juridiques offre ses services tous les vendredis à l'EDLL et répond aux préoccupations des femmes de Pinel et Joliette selon la demande. En 2018-2019, Lida a rencontré 53 femmes pour des besoins d'information et de conseils. Les principaux sujets discutés avec l'avocate sont des demandes d'informations concernant leurs procédures judiciaires, la libération conditionnelle, les amendes non payées, les références à un avocat, la garde d'enfant, l'impôt, le bail, le droit du travail, l'IVAC, etc. Dans son mandat, notre avocate a aussi la responsabilité de traiter des plaintes concernant les conditions d'incarcération. À ce titre, elle aide les femmes à résoudre leurs conflits. La résolution de conflit informelle, la médiation et la plainte formelle sont utilisées selon le type de plainte et les besoins des femmes. Les plaintes concernant les soins de santé et l'attitude du personnel demeurent les principaux irritants. Le Service de conseils juridiques existe depuis 1998. Lida Nouraie est responsable de ce service depuis 2006. À ce jour, 1198 femmes ont bénéficié de conseils.



ATELIERS BIBLIQUES

Les ateliers bibliques, offerts en prison depuis les années 1990, sont maintenant soutenus par la Fondation Jeanne-Esther, issue d'une collaboration entre la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne et les Sœurs de l'institut des Filles réparatrices du Divin-Cœur. Dans un objectif de pérennité, les deux communautés se sont associées afin de poursuivre leurs missions respectives liées à l'éducation des populations marginalisées.

De plus, des activités bibliques sont offertes aux femmes du secteur protection à l'Établissement Leclerc grâce au soutien financier de plusieurs ordres provenant de la Famille franciscaine. Le soutien de ces nombreuses communautés nous permet de pérenniser nos activités en offrant aux femmes en prison un soutien spirituel. Au cours de l'année, trois biblistes et une animatrice de pastorale ont offert plus de 300 heures d'activités bibliques à Leclerc et à l'Établissement Joliette. Pour terminer, nous tenons à souligner le travail bénévole de deux religieuses hors du commun, Soeur Réjeanne Martin et Soeur Marguerite Rivard, qui permet de réaliser ces ateliers chaque année.

MAMAN ME RACONTE

Les opérations de Maman me raconte, dans les deux établissements de détention, sont toujours très appréciées par les femmes et par l'équipe de bénévoles. De plus, nous avons développé un partenariat avec l'organisme Relais Famille pour l'achat de livres neufs.

À l'Établissement Leclerc de Laval, les deux (2) bénévoles ont effectué 15 sessions d'enregistrements pour un total de 45 heures d'intervention. Nous pouvons observer une légère diminution comparativement à l'année dernière, en raison de l'indisponibilité des bénévoles ou d'éléments liés à l'organisation interne.

À l'Établissement Joliette, la bénévole a réalisé neuf (9) sessions d'enregistrements pour un total de 27 heures d'intervention. Malheureusement, les sessions ont été interrompues entre le mois de janvier et de juillet 2018 pour des raisons internes à l'Établissement.



De plus, deux (2) bénévoles en charge d'effectuer les envois des livres ont effectué près de dix (10) sessions de préparation des colis pour un total de 33 heures.

Malgré la légère diminution des sessions d'enregistrement, le projet Maman me raconte a permis d'envoyer 161 livres aux enfants, accompagnés d'un lecteur MP3, comparativement à 147 paquets l'année dernière. Entre avril 2018 et mars 2019, 83 femmes ont participé au projet, soit dix (10) de moins que l'année précédente.

SERVICES EN DÉTENTION



NOS VISITES EN DÉTENTION

La directrice clinique, Christine Champagne, se rend à l'EDLL chaque jeudi afin d'informer les nouvelles arrivées de nos services, tant en détention qu'en communauté. Ces séances permettent de prendre contact avec la clientèle et de les inviter à utiliser à nos services.

Nos visites à l'Établissement Joliette ont occasionné six (6) déplacements de la directrice clinique, principalement pour orchestrer les planifications d'admissions avec la responsable des agents de libération conditionnelle de l'Établissement. La directrice clinique a également rencontré des femmes dans le cadre du programme PRSD (Programme de réinsertion sociale pour délinquantes). Puis, nous avons participé à une foire des partenaires, où nous avons rencontré les femmes dans un contexte informel, afin de répondre à leur questionnement.

LES PROGRAMMES EN PRISON PROVINCIALE

Au cours de l'année 2018-2019, nous avons offert, en détention provinciale, différents services et programmes visant la réhabilitation psychosociale des femmes incarcérées. Nous avons tenu cinq (5) programmes de groupe distincts : *Préparation à la sortie*, *Sensibilisation à la prévention de la rechute*, *Gestion de la colère*, *Un pas vers l'autonomie* (volet I- volet II- volet III) ainsi que *l'Atelier de cuisine*. Nous avons également offert la prestation de trois (3) programmes en individuel : *Temps d'arrêt*, *Vis-à-vis* et *Face à face*.

Pour l'ensemble des programmes, nous comptabilisons :

- 430 inscriptions de femmes séjournant à l'Établissement
- 491,45 heures d'animation de groupe
- 361 rencontres individuelles.

PRÉPARATION À LA SORTIE

Le programme se divise en six (6) thèmes distincts. Les contenus visent à aider les participantes à faire le bilan sur leur situation personnelle, à évaluer les avantages et à s'affirmer adéquatement au niveau personnel et social. Elles sont amenées à développer un plan de sortie personnalisé permettant d'éviter la récidive et de favoriser leur réintégration sociale. Ce programme est offert seulement à la clientèle régulière. Le même nombre de groupes que l'année précédente a été constitué, soit huit (8). 74 femmes se sont inscrites au programme. 61 femmes ont complété le programme avec succès, ce qui représente une augmentation, comparativement à l'année passée (55 femmes en 2017-2018).

SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DE LA RECHUTE

Le programme permet aux participantes de faire le bilan sur leur situation actuelle en lien avec leur problématique de dépendance. Elles sont amenées à identifier les situations où elles demeurent vulnérables afin de trouver de nouvelles stratégies d'adaptation permettant d'éviter la rechute. Depuis le 1er avril 2018, pour la clientèle régulière, nous avons constitué le même nombre de groupe que l'année dernière, soit huit (8). Des 76 femmes inscrites, 56 ont complété le programme avec succès, ce qui représente une augmentation comparativement à l'année dernière. La population du secteur protection a profité de deux (2) prestations de Sensibilisation à la prévention de la rechute en toxicomanie. Dix (10) femmes se sont inscrites au programme et sept (7) d'entre elles l'ont complété avec succès.

UN PAS VERS L'AUTONOMIE

Afin de répondre aux besoins des femmes du secteur protection, nous avons créé ce programme en 2012. Le contenu est principalement lié à l'estime de soi et à la gestion des émotions. Dans le cadre de ce programme, nous avons constitué six (6) groupes, soit deux (2) de plus que l'année dernière; 29 femmes se sont inscrites et 24 d'entre elles ont complété le programme avec succès.

GESTION DE LA COLÈRE

Le programme a pour objectif de sensibiliser les participantes à la gestion de leurs émotions et de viser une meilleure résolution des conflits. Bien que ce programme soit principalement offert en français, une version anglophone est offerte annuellement aux femmes provenant du secteur régulier. Dans de très rares cas, si une femme présente un besoin marqué quant à la gestion de ses émotions et qu'elle se trouve en isolement cellulaire, le programme peut lui être offert en individuel. Au cours de la dernière année, nous avons constitué neuf (9) groupes dont un (1) seul groupe anglophone. Six (6) femmes se sont inscrites à ce dernier et trois (3) ont complété le programme avec succès. Quant à la version offerte en français, 62 femmes se sont inscrites au programme et 50 d'entre elles l'ont complété.

ATELIERS DE CUISINE

Cet atelier a été mis en place en mars 2018 pour le secteur psychiatrique et est offert sur une base bimensuelle. Depuis le 1er avril 2018, l'atelier cuisine a été offert à 20 reprises, permettant la participation de 77 femmes. Il vise principalement à améliorer les connaissances des femmes en matière d'habitudes alimentaires saines, à gagner en autonomie et en savoir-faire culinaire tout en misant sur leur savoir-être en groupe.

VIS-À-VIS

Vis-à-vis est un programme qui propose un service d'accompagnement psychosocial individuel de courte durée pour des situations spécifiques, liées à certaines détresses que peuvent vivre les femmes en détention. Il est offert sous forme de séances individuelles, aux femmes dans les secteurs réguliers et de protection, ainsi qu'à celles qui sont en isolement cellulaire. Cinquante femmes des secteurs réguliers et en protection ont bénéficié du service cette année, pour un total de 190 heures de rencontres en français et de 12 heures de rencontres en anglais. Dans le secteur de l'isolement cellulaire, le service a été offert à 13 femmes, pour un total de 23,5 heures.

FACE À FACE

Face à face est un programme conçu et mis en place depuis octobre 2016. Il offre des services d'accompagnement psychosocial, individuel ou de groupe, aux femmes souffrant de problèmes de santé mentale. En 2018-2019, nous avons effectué le suivi de 17 femmes pour un total de 78 heures de rencontres individuelles.

TEMPS D'ARRÊT

Pour des femmes qui vivent plus spécifiquement un retour en prison, nous offrons également des rencontres individuelles dans le cadre d'un suivi spécialisé. Ce type d'intervention survient lors de la suspension de leur libération conditionnelle, ou de leur permission de sortir, ou encore révoquées de leur sursis. Cette année, 16 femmes ont bénéficié d'un suivi individualisé pour analyser et comprendre les raisons de leur échec en communauté. Nous comptabilisons un total de 16 heures d'intervention dans ce programme.

SERVICES EN COMMUNAUTÉ

LES PROGRAMMES

GESTION DE LA COLÈRE

Le programme de gestion de la colère répond aux besoins des femmes judiciairisées depuis 2002. Il s'agit d'un programme unique en son genre en raison de son approche basée sur l'entraide et adaptée à la réalité des femmes en communauté. Le programme comprend des ateliers à caractère éducatif, préventif et thérapeutique, en vue d'un contrôle plus efficace des comportements agressifs et une meilleure résolution des conflits. Ce programme est offert gratuitement aux femmes. Il permet à notre clientèle de recevoir une aide spécialisée qu'elles n'auraient pas les moyens de s'offrir au privé.

En 2018-2019, 50 femmes (48 francophones et 2 anglophones) ont communiqué avec nous pour obtenir des renseignements sur le programme, comparativement à 52 en 2017-2018. Au cours de cette année, 40 femmes se sont inscrites et 26 ont complété le programme. Sur les 36 participantes, 20 résidaient à la maison de transition Thérèse Casgrain et 16 provenaient de la communauté. La participation de ces dernières relevait, soit d'une référence du programme de surveillance communautaire (2), soit d'une ordonnance de la Cour ou d'une démarche présentencielle (14). Le programme est réparti sur sept (7) semaines, soit six (6) séances de trois heures et deux (2) rencontres individuelles.

AUTONOME ET LIBRE

Ces ateliers ont été conceptualisés afin d'aider nos clientes à réfléchir à leurs relations affectives dans un environnement soutenant et structurant, tout en mettant en commun leur vécu. En groupe, les femmes sont encouragées à développer leur capacité à faire des choix éclairés, identifier et comprendre des comportements répétitifs néfastes, poser des limites, répondre de manière constructive aux problèmes rencontrés, renforcer leurs habiletés relationnelles et acquérir des outils pour soutenir leur démarche de réinsertion. En 2018-2019, les ateliers ont eu lieu en septembre, novembre et janvier. Sur 42 femmes qui ont communiqué avec nous pour obtenir des renseignements, 28 se sont inscrites et 14 ont complété le programme.



SERVICES DE BÉNÉVOLES

Notre équipe actuelle compte 15 bénévoles qui offrent leur temps aux femmes purgeant leurs sentences fédérales à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal (6 visites de 3 heures avec deux bénévoles et une employée de la Société) et aux opérations du projet Maman me raconte à l'Établissement Joliette et à l'Établissement Leclerc de Laval. Le projet de Maman me raconte a été, une année de plus, très populaire : 161 enregistrements de livres ont été effectués par nos bénévoles, comparativement à 147 en 2017-2018. Au total, l'équipe de bénévoles de Maman me raconte a offert près de 105 heures aux femmes en détention et à la préparation des colis.

De plus, nous avons été, cette année, en mesure d'offrir de nouveau un service d'accompagnement aux femmes libérées de la détention, ou résidant à la maison de transition. Ainsi, nous avons réalisé 20 séances d'accompagnement d'une durée moyenne de trois heures soit un total de 60 heures d'accompagnement.



ATELIERS DE CRÉATIVITÉ

Offert sur une base hebdomadaire depuis 2005, l'atelier est un espace de création et d'expression libre par le biais des arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, etc.), de l'artisanat et de l'écriture. De style studio, il est ouvert et accessible à toute personne intéressée, qui réside à la Maison Thérèse-Casgrain, ou qui est impliquée dans des programmes externes. À l'atelier, il est possible d'entreprendre une démarche personnelle à l'aide des matériaux d'art, dans un climat favorable à la détente. Parallèlement, l'atelier est un lieu de rencontres et un espace communautaire ouvert, qui accueille fréquemment les résidentes pour des visites ponctuelles et des échanges informels, dans un esprit de solidarité axé sur le développement de liens positifs. La responsable des ateliers, Valérie Descroisselles-Savoie, qui facilite également le programme d'art-thérapie en milieu fermé, constate que l'atelier de créativité représente une continuité intéressante pour les femmes qui transitent de la détention vers la communauté. La familiarité avec la démarche artistique et l'intervenante, favorisent l'intégration dans le nouveau milieu de vie. L'espace de l'atelier est apprécié de la clientèle puisqu'il peut représenter :

- Un moment de répit dans les aléas de la vie quotidienne
- Une occasion de s'engager dans une activité plaisante, relaxante, valorisante
- Une opportunité de faire des apprentissages, de développer ses capacités créatives et d'échanger avec les autres
- Une place pour confectionner des pièces pour les proches et la famille et entretenir le contact et les liens.

En plus des activités régulières, l'atelier propose occasionnellement des activités spéciales, telles des visites au musée et des ateliers animés en partenariat avec d'autres ressources communautaires.

LA SEFQ À GATINEAU

LE CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS

Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais est une ressource multifonctionnelle qui offre une surveillance en communauté ainsi que des services externes d'aide, d'accompagnement et de référence. Tous les services s'offrent dans une approche psychosociale complémentaire à celle des Services correctionnels du Québec.

La ressource fonctionne avec une (1) coordonnatrice et deux (2) intervenantes à temps plein. Elle a accueilli un (1) emploi d'été subventionné par le gouvernement fédéral, quatre (4) stagiaires (département de criminologie et de travail social de l'Université d'Ottawa), une (1) étudiante du collège du Nouveau Monde (technique en travail social) pendant l'année en cours, ainsi que deux (2) bénévoles en technique policière.

En 2018-2019, notre équipe est intervenue auprès de 227 femmes, dont 201 judiciairisées et 26 ayant une cause en suspens ou entamant une démarche préventive. Nous affichons le même nombre de femmes en suivi que l'année précédente.

SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

Nos intervenantes ont assuré la surveillance communautaire de 182 femmes, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année précédente. Les mesures correctionnelles des femmes en suivi étaient : l'ordonnance de probation (157 femmes), l'emprisonnement avec sursis (20 femmes), la libération conditionnelle (4 femmes) et la permission de sortie (1 femme). La moyenne mensuelle du nombre de dossiers est de 108 pour la période visée. Le taux de réussite des sursis, des libérations conditionnelles et des permissions de sortie est de 100 %. Cette année, 46 % de l'ensemble des clientes du programme devaient être rencontrés deux (2) fois par mois. Cent quatre-vingt deux (182) visites à domicile ont été effectuées.

PROFIL DES FEMMES

La majorité de notre clientèle est canadienne-française ou anglaise tandis que 3 % s'identifient à une autre communauté culturelle (Afrique (2), Asie (1), Amérique latine (1), Europe de l'Est (1), Premières Nations (1) et Europe du Sud (1)). 17 % de la clientèle est unilingue anglophone. 49 % n'a pas terminé d'études secondaires et 52 % n'a pas de projet occupationnel. 62 % des femmes sont célibataires, 64% ont des enfants dont 44% n'ont pas la garde de leurs enfants.

Les problématiques principales vécues sont la pauvreté (69 %), la toxicomanie (68 %), la santé mentale (65 %) et les conflits familiaux (50 %). Les problématiques demeurent sensiblement les mêmes que les années précédentes. La majorité des femmes présentent plusieurs problématiques, ce qui vient complexifier leurs démarches et leurs difficultés. Les défis liés au profil des femmes sont l'instabilité, la pauvreté du réseau de soutien, l'inactivité professionnelle, ainsi que les nombreuses démarches qui leurs sont demandées par les tribunaux (criminel et familial). L'accompagnement des femmes dans les ressources communautaires et publiques est poursuivi par l'entremise de nos intervenantes, stagiaires et bénévoles, dans le but de favoriser leur réussite.

PROGRAMME EVE

Le programme est offert en deux volets : court (3 séances de groupe ou en individuel) et long (10 séances de 2 heures en groupe). Nous sommes intervenues auprès de 32 femmes comparativement à 36 femmes l'année dernière. Parmi les 32 femmes, il y avait 20 post-sentences, dix (10) pré-sentences et deux (2) n'avaient pas de démêlés avec la justice. Sur la période visée, vingt-six (26) clientes ont participé au programme et 15 clientes ont été évaluées. Quatorze (14) clientes ont terminé le programme et onze (11) ont abandonné. Les raisons des abandons sont l'instabilité mentale, la toxicomanie, les absences cumulées, des problèmes de transport et des problèmes de santé. Les clientes sont majoritairement dirigées vers ce programme par le tribunal, la DSPC et leurs avocats. Au début de l'année 2018-2019, douze (12) personnes étaient en attente de services.

LES SERVICES EN COMMUNAUTÉ

PROGRAMME GESTION DE LA COLÈRE ET DES ÉMOTIONS

Ce programme est offert en priorité aux femmes judiciarisées, mais des femmes non judiciarisées provenant de différents organismes parapublics et communautaires sont également accueillies, car il s'agit du seul programme de ce genre offert dans la région. Il est proposé en français et en anglais. Il est constitué de 12 séances de trois (3) heures chacune. Chaque participante est rencontrée préalablement pour une évaluation individuelle et un bilan de suivi. Il a été offert trois (3) fois cette année. L'équipe est intervenue auprès de 22 femmes. Seize (16) femmes ont été inscrites au programme. Deux (2) femmes ont terminé le programme, cinq (5) ont abandonné et neuf (9) sont en cours. À la fin de l'année 2018-2019, quatorze (14) femmes étaient en attente de services.

PROGRAMME AUTONOME ET LIBRE

Ces ateliers thématiques d'une durée de 2,5 heures chacun sont offerts à notre clientèle sur une base mensuelle. Les thèmes explorés sont liés aux besoins criminogènes et non criminogènes des femmes. Pour la période visée, six (6) ateliers ont été réalisés et vingt-huit (28) femmes ont participé. Ces dernières provenaient principalement de notre programme de surveillance communautaire.

ACCOMPAGNEMENT

Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais offre différents services aux femmes appelées à comparaître devant les tribunaux : accueil, information sur le système judiciaire, accompagnement, réconfort, écoute et soutien. Au cours de la période visée, nous avons effectué 53 accompagnements soit quatorze (14) aux tribunaux (Cour criminelle, Tribunal administratif du Québec) et 39 dans les ressources communautaires. Cent quatre-vingt deux (182) visites à domicile ont été effectuées dans le cadre de notre programme en surveillance communautaire soit 26 de plus que l'année dernière.

LE CEFO EN DÉTENTION

Nous avons offert douze (12) ateliers thématiques auprès de 24 femmes séjournant à la prison de Hull sur une base hebdomadaire. Les différents thèmes abordés visaient à développer leur estime de soi, leur communication et la gestion des émotions. Ces ateliers ont été offerts en français et en anglais.

LA SEFQ À QUÉBEC

LE CENTRE ELIZABETH FRY DE QUÉBEC

Le Centre Elizabeth Fry de Québec se veut une ressource d'accueil et de services, dédiée aux femmes confrontées à la justice pénale dans l'Est-du-Québec. Il offre aux résidentes un encadrement continu, grâce à une équipe d'intervenantes professionnelles. Il représente une solution de rechange à l'incarcération par le volet hébergement ou le volet surveillance communautaire. L'équipe est constituée d'une directrice clinique, de deux conseillères cliniques et d'intervenantes de soutien qui assurent le bon fonctionnement du centre 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Le 10 avril 2019, le CEFQ a célébré son deuxième anniversaire. Tout comme l'année précédente, l'ensemble du personnel a déployé des efforts soutenus pour permettre le rayonnement de la ressource. Les accomplissements ont été nombreux afin de bonifier notre offre de services, mais également pour favoriser l'intégration de la clientèle sous juridiction fédérale. L'arrivée de cette clientèle a demandé une réorganisation des tâches au sein de l'équipe clinique et une familiarisation avec les politiques et procédures du Service correctionnel du Canada.

HÉBERGEMENT

RÉSIDENTES SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

OCCUPATION

Nous avons débuté l'année 2018-2019 avec dix (10) clientes sous juridiction provinciale. Au cours de l'année, nous avons accueilli 32 autres résidentes qui provenaient de l'Établissement de détention de Québec – secteur féminin et de l'Établissement de détention Leclerc de Laval dans le cadre des mesures suivantes :

- Permission de sortie aux fins de réinsertion sociale (6 femmes) : 537 jours-lits
- Permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle (8 femmes) : 716 jours-lits
- Libération conditionnelle (11 femmes) : 984 jours-lits
- Probation (7 femmes) : 626 jours-lits.

Notre capacité totale pour accueillir la clientèle provinciale est de 4745 jours-lits, c'est-à-dire 13 lits pendant 365 jours, alors que notre occupation cette année était de 2862 jours-lits (60,3 % de notre capacité). Sur 13 lits offerts, notre taux d'occupation a été de 7,84, comparativement à 8,56 en 2017-2018 (une diminution de 4,6%). Pour l'année prochaine, 2019-2020, notre contrat a été revu à la baisse pour se situer à 12 lits (4380 jours-lits).



RÉSIDENTES SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

OCCUPATION

Nous avons accueilli une première résidente sous juridiction fédérale le 15 mai 2019. En cours d'année, nous avons admis neuf (9) femmes provenant du pénitencier de Joliette, une (1) femme de l'Établissement Nova et une (1) femme issue du suivi en communauté, et ce, dans le cadre des mesures suivantes :

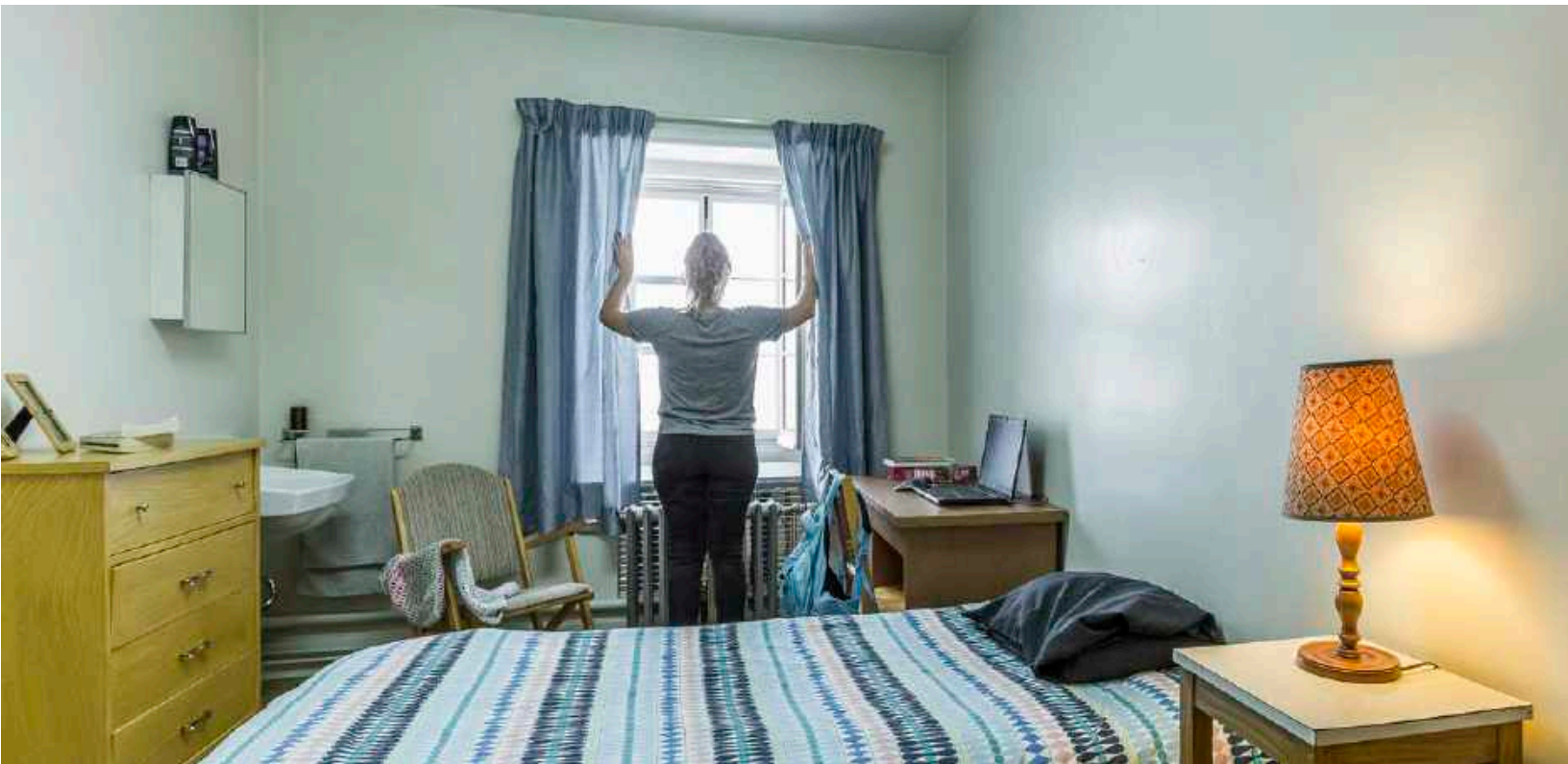
- Semi-liberté (7 femmes) : 937 jours-lits;
- Semi-liberté projet (2 femmes) : 187 jours-lits;
- Libération d'office avec assignation à résidence (1 femme) : 134 jours-lits;
- Libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement (1 femme) : 177 jours-lits.

Sur une offre de 5 lits pendant 321 jours, du 15 mai 2018 au 31 mars 2019 (total de 1605 jours-lits) réservés aux femmes provenant du pénitencier, nous avons vécu une moyenne annuelle d'occupation de 4.47 (1435 jours-lits), soit 89,4 % de notre capacité.

BILAN

Toutes mesures confondues, le taux de succès auprès de la clientèle dans nos services d'hébergement s'élève à 56 %, une baisse de 7 % comparativement à l'an dernier : neuf (9) femmes ont fait l'objet d'une suspension, une (1) de moins que l'an dernier. Dans le cadre des dépannages, il y a eu cinq (5) départs volontaires et une (1) expulsion. La moyenne d'âge des femmes hébergées se situe à 37 ans.

L'année 2018-2019 a été marquée par une diminution de références de la clientèle sous juridiction provinciale au volet hébergement du CEFQ. Une analyse de la situation a permis de constater que plus de la moitié des personnes incarcérées au secteur féminin de l'ÉDQ le sont en tant que prévenues. Par ailleurs, la population carcérale, tant celle sous juridiction provinciale que fédérale, connaît une baisse significative depuis les dernières années. La situation a grandement influencé le taux d'occupation en décroissance, comparativement à l'an dernier. Nous avons accueilli trente-deux (32) résidentes sous juridiction provinciale pour l'année de référence, une diminution de 35 % par rapport à l'an dernier, alors que quarante-neuf (49) femmes avaient été hébergées à notre ressource. Des échanges avec les partenaires correctionnels provinciaux ont permis de réfléchir à de nouvelles pistes de solutions pour améliorer la moyenne annuelle d'occupation. Il est question d'accroître notre présence et notre offre de services au secteur féminin pour l'année 2019-2020. Enfin, la volonté des dirigeants de proposer un modèle en matière de gestion de l'incarcération qui réponde aux besoins spécifiques des femmes, pourrait permettre au CEFQ d'être un acteur important pour assurer le succès de la mise en place de pratiques novatrices au secteur féminin de l'Établissement de détention de Québec.



VISITES EN DÉTENTION

La fréquence des visites à l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin, varie en fonction des demandes d'évaluation. Pour chaque référence, des rencontres individuelles permettent d'évaluer les besoins des femmes et d'élaborer un plan de sortie. La directrice clinique a également assuré une présence à certaines audiences devant la Commission québécoise des libérations conditionnelles. La présence d'une représentante du CEFQ, lors des audiences, est bien considérée par les commissaires. Nous assurons également le transport des femmes lors de leur libération anticipée. Cette pratique est appréciée par les dirigeants du secteur féminin. Des échanges fréquents avec l'agente de liaison permettent d'arrimer les derniers détails des plans de sortie. Enfin, les femmes ont accès à un numéro qui leur permet de contacter la permanence du CEFQ, et ce, sans frais.



SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE

Au cours de la présente année financière, nous avons transigé avec en moyenne 117 dossiers, ce qui représente une hausse de 21 dossiers (22 %) comparativement à l'année précédente. La moyenne mensuelle se situe à 52 dossiers pour la période visée, dépassant ainsi le nombre de dossiers qui nous avait été attribué au contrat, soit trente-quatre (34). L'ordonnance de probation constitue la mesure principale des dossiers qui nous ont été confiés au cours de l'année 2018-2019 (77 %). Toutefois, 4,6 % des femmes étaient sous une ordonnance d'emprisonnement avec sursis et 13,7 % de clientes dans le cadre d'une libération conditionnelle, et ce, au terme d'un séjour au volet hébergement de notre ressource.

Les principales problématiques rencontrées chez la clientèle étaient la toxicomanie (57 %), l'appât du gain (13 %) et l'agressivité/gestion des émotions (11 %).

Il est possible de constater un important taux d'absentéisme des femmes en suivi communautaire. Les clientes présentent des conditions de vie difficiles et plusieurs n'ont pas les moyens financiers de se déplacer jusqu'au CEFQ ou encore elles sont monoparentales et n'ont pas les ressources pour la prise en charge des enfants, etc.

LES PROGRAMMES EN PRISON PROVINCIALE

Au cours de l'année 2018-2019, nous avons offert à l'Établissement de détention de Québec, secteur féminin, des programmes qui visent la réhabilitation psychosociale des femmes incarcérées. Nous avons présenté, en alternance, nos différents programmes à dix-sept (17) groupes de femmes. Tous les programmes sont divisés en quatre (4) ateliers de 2,5 heures. Pour l'ensemble des programmes (Préparation à la sortie, Gestion de la colère, Sensibilisation à la prévention de la rechute et Prévention de la criminalité économique), nous comptabilisons :

- 130 inscriptions de femmes détenues ou prévenues
- 167,5 heures d'animation de groupe
- Un taux de succès de 73 %

PRÉPARATION À LA SORTIE

Le programme a pour objectif d'aider les participantes à faire le bilan sur leur situation personnelle et à évaluer les avantages à s'affirmer adéquatement au niveau personnel et social. Elles sont amenées à développer un plan de sortie personnalisé qui permet de prévenir la récidive et favoriser leur réintégration sociale. Nous avons constitué six (6) groupes au cours de l'année, le même nombre de groupes que l'an dernier. Quarante-cinq (45) femmes se sont inscrites au programme et trente-cinq (35) l'ont complété avec succès.

GESTION DE LA COLÈRE

Le programme a pour objectif de sensibiliser les participantes à la gestion des émotions, plus particulièrement la colère, ainsi qu'à la résolution de conflits de manière adéquate. Nous avons constitué quatre (4) groupes au cours de l'année, le même nombre de groupes que l'an dernier. Trente-deux (32) femmes se sont inscrites au programme et vingt-deux (22) l'ont complété avec succès.

SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DE LA RECHUTE

Le programme permet aux participantes de faire le bilan sur leur situation actuelle concernant leur problématique de dépendance. Elles sont amenées à identifier les situations où elles demeurent vulnérables afin de trouver de nouvelles stratégies d'adaptation qui permettent de prévenir la rechute. Dans le cadre de ce programme, nous avons constitué trois (3) groupes, le même nombre de groupes que l'an dernier. Vingt-quatre (24) femmes se sont inscrites au programme et dix-huit (18) l'ont complété avec succès.

LES PROGRAMMES EN PRISON PROVINCIALE (SUITE)

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE

Ce programme s'est ajouté à notre offre de services pour la présente année. Il a pour objectif de favoriser l'échange sur les raisons sous-jacentes aux comportements de vol ou de fraude, les conséquences sociales, économiques et personnelles et l'acquisition de moyens de contrôle pour prévenir la récidive. Dans le cadre de ce programme, nous avons constitué quatre (4) groupes. Vingt-neuf (29) femmes se sont inscrites au programme et vingt (20) l'ont complété avec succès.

LES PROGRAMMES EN COMMUNAUTÉ

GESTION DE LA COLÈRE

Le programme permet aux femmes de poser un regard différent sur leurs pensées, leurs ressentis et leurs actions pour mieux reprendre contrôle de leur vie. Le regroupement des participantes permet la discussion, la réflexion, l'échange et l'expression de soi.

Le programme est offert gratuitement et il se divise en six (6) ateliers de trois (3) heures chacun, échelonné sur une période de six (6) semaines consécutives.

En 2018-2019, les ateliers ont eu lieu en septembre et mars. Sur douze (12) femmes qui se sont inscrites, dix (10) ont complété le programme.

AUTONOME ET LIBRE

Le programme a été développé pour permettre aux participantes de travailler en groupe sur leur autonomie affective. Autonome et libre est un outil de changement et de reprise de pouvoir.

Le programme est offert gratuitement et il se divise en six (6) ateliers de trois (3) heures chacun, échelonné sur une période de six (6) semaines consécutives.

En 2018-2019, les ateliers ont eu lieu en août et janvier. Sur seize (16) femmes qui se sont inscrites, treize (13) ont complété le programme.





ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

GESTION & OPÉRATIONS COURANTES

LES RESSOURCES HUMAINES

La Société a accueilli plusieurs nouvelles employées cette année. À Montréal, Marina Shafiq, Ève Devault, Maude Dufour et Carolann Pageau se sont jointes à notre équipe d'intervenantes de soutien. À Québec, Pascale Dussault a obtenu le poste d'intervenante à la surveillance communautaire. Au niveau de l'hébergement, Stéphanie Pagé occupe le poste d'intervenante de soir et Sandrine Gagnon celui d'intervenante de nuit. Sur la liste de rappel, nous avons embauché Valérie Jalbert et Cindy Tremblay. Cette dernière se déplace également en détention pour offrir des programmes. Quant à notre centre de l'Outaouais, nous avons accueilli trois stagiaires : Émilie Villeneuve, Rosalie Katata et Iseraline Guillaume.

Nous tenons à souligner le départ à la retraite de Lise Cusson, notre adjointe administrative, après six (6) années de services. Nous la remercions pour son engagement sincère envers notre organisation.

Nous tenons également à souligner l'implication et le dévouement de nos bénévoles envers notre mission et nos clientes. Le travail de Sandra Belley, Catherine Milot, Raphaëlle Desvignes, Alexandra Paquette, Sarah Paquet et Louise Legault nous a permis, d'offrir une année de plus, notre projet Maman me raconte en détention. Laurence Nadeau et Galina Masterova ont assuré une présence à l'Institut Philippe-Pinel. Mariane Hurtubise-Desjardins a fait de l'accompagnement auprès des femmes de la maison de transition, en plus de participer à des activités spéciales à Joliette et à Pinel. Coralie Saint-André nous a aidées avec le bilan qualitatif du dernier projet d'Art Entr'Elles.

LANCEMENT DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Avec les changements organisationnels vécus à la SEFQ depuis quelques années, notamment une croissance significative du nombre de nos employées, nous avons décidé d'entreprendre une planification stratégique participative afin de se doter d'une vision et une direction claire pour les cinq (5) années à venir. Grâce à l'implication d'une trentaine de personnes, employées et membres du conseil d'administration, nous avons formé trois (3) groupes de discussion et un comité porteur pour revoir le libellé de notre mission, énoncer nos valeurs, nos principes et notre approche et pour fixer des priorités, des objectifs stratégiques et un plan d'action. Le lancement officiel de notre planification est prévu pour octobre 2019.

COMITÉ DE TRAVAIL SUR LE PROGRAMME EVE

Fort de son succès depuis sa création en 1988, le programme EVE a connu un accroissement important de sa clientèle ; ce qui signifie qu'au fil des années, certains problèmes ont surgi : une surcharge de travail pour le personnel, des délais d'attente pour la clientèle et un déficit accumulé de plus en plus important pour la SEFQ. En regard de ces problématiques multiples, le conseil d'administration - en partenariat avec le syndicat et l'équipe du programme - a mis sur pied un comité de travail en vue de réfléchir et de proposer des pistes de solutions viables et pérennes.

Les travaux du comité ont duré plus d'un an. À l'intérieur de l'exercice financier 2018-2019, le comité s'est réuni à huit (8) reprises. Le rapport final et les recommandations ont été déposés et entérinés par le Conseil d'administration de la SEFQ en janvier 2019.

Les recommandations s'articulent autour de quatre axes : financier, partenarial, clinique et administratif. Un plan d'action et un échéancier ont été produits et sont reliés aux différentes recommandations. Un comité de suivi a été implanté en vue de suivre l'évolution des changements et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées s'il y a lieu.

COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIÉTÉS ELIZABETH FRY (ACSEF)

Lors de la dernière année, l'ACSEF a subi une restructuration qui a eu pour effet d'améliorer de façon significative la communication et l'échange d'informations entre les différentes Sociétés membres à travers le Canada. Kassandra Churcher, directrice générale et Savannah Gentile, directrice de l'advocacy ont investi des efforts considérables pour unifier le membership dans l'objectif de renforcer nos capacités et affirmer notre force en tant que réseau national. Le conseil d'administration de l'ACSF s'entend, qu'en plus de son mandat de défense des droits, l'Association doit exercer davantage de pression sur le système correctionnel afin que les femmes, à travers l'ensemble du territoire canadien, puissent bénéficier de services sexospécifiques, adaptés à leurs besoins et réalités.

Durant l'année 2018-2019, notre équipe de direction et deux administratrices du conseil d'administration de la SEFQ se sont déplacées à quatre (4) reprises à l'extérieur de la ville pour participer aux réunions de l'ACSF.



FINANCEMENT

Notre campagne de financement 2018-2019 a porté sur notre travail de défense des droits et des intérêts des femmes judiciairisées. Nous avons plus particulièrement ciblé le milieu des avocats. Par ailleurs, nous avons reçu un financement ponctuel, du Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres à l'intérieur de leur programme, Renforcement des capacités. Les fonds qui seront distribués sur les quatre (4) prochaines années seront utilisés à l'informatisation de nos opérations.

SYSTÈME DE VIDÉOCONFÉRENCE ET DE VIDÉOSURVEILLANCE

Dans nos efforts d'améliorer continuellement nos outils de communication interne, nous nous sommes dotés cette année d'une installation audiovisuelle nous permettant de connecter, via la vidéoconférence, nos points de services de Québec et de Gatineau à nos réunions de Montréal. Nous prévoyons, dans les mois à venir, d'équiper notre centre à Québec d'un système similaire.

Par ailleurs, nous avons également procédé à l'installation de caméras de vidéosurveillance, d'intercoms et de système de déverrouillage à distance à la Maison Thérèse-Casgrain. Ce nouvel outil a pour objectif de créer un plus grand sentiment de sécurité chez les résidentes et les employées. Le système leur permet de déceler plus rapidement des inconnus se trouvant autour de la maison et de mieux contrôler les accès aux personnes qui n'y résident ou n'y travaillent pas.

COLLABORATIONS ACADÉMIQUES

Pour l'année 2018-2019, nous avons contribué à près d'une dizaine de projets académiques : entrevues et collaboration à la rédaction d'articles, révisions de textes universitaires, accueil des stagiaires, sollicitation de nos résidentes pour des projets de recherche, etc. Voici quelques collaborations marquantes de cette année :

- Collaboration à la cueillette des données pour l'Université du Québec à Trois-Rivières (RÉ)SO – (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés (16-35 ans)
- Collaboration à la rédaction d'un article de recherche de l'Université d'Ottawa. (coauteure : Claudia Fradette) | Justice sociale ou efficience : Exploration de la pratique réflexive chez les diplômés en criminologie
- Collaboration à la rédaction d'un article de recherche publié par AGIR. (chercheure Josiane Fleury) | Un regard différencié sur la pauvreté des femmes en Outaouais
- Collaboration à la cueillette des données pour une maîtrise en criminologie, Université d'Ottawa (chercheure : Julie Éthier) | Expériences vécues pendant l'incarcération
- Collaboration à la cueillette des données pour Université d'Ottawa (chercheure : Sandra Lehalle) | Difficultés et défis que rencontrent ceux qui ont un proche en contact avec le système de justice pénale
- Collaboration à la cueillette des données pour Université du Québec de l'Outaouais (chercheure : Aurélie Couvrette) | La maternité des femmes en réinsertion sociale : enjeux, besoins et défis
- Collaboration à la cueillette des données pour la recherche de maîtrise en travail sociale (UQÀM) | Parole de femmes judiciairisées ayant vécu une incarcération : leur point de vue sur les expériences de logement post-incarcération et leurs effets sur l'intégration sociale (chercheure : Maude Doré-Caillouette)
- Collaboration à la cueillette des données pour la recherche de maîtrise en sociologie | Féminités incarcérées : approche biographique d'une ambivalence morale (Chercheure : Magali de Laverny), Université Laval à Québec

- L'art communautaire, un vecteur de transformation sociale pour les femmes judiciarisées, article rédigé par Anne-Céline Genevois pour la revue canadienne pour l'étude de l'éducation des adultes (RCÉÉA) volume 30, août 2018
- Accueil, présentation et accompagnement d'une étudiante en techniques policières du collège Maisonneuve dans le cadre d'un bref stage d'implication communautaire
- Collaboration à des travaux de groupe du cours d'intervention en réinsertion sociale, technique d'intervention en milieu correctionnel, CNDF
- Collaboration à un travail individuel d'une stagiaire à la DSPC Québec-Charlevoix, Baccalauréat en criminologie
- Collaboration à un travail individuel d'une stagiaire à la DSPC Québec-Charlevoix, Maîtrise en orientation
- Supervision d'une stagiaire, technique d'intervention en milieu correctionnel, CNDF

COMMUNICATIONS ET PROJETS SPÉCIAUX

COLLABORATIONS CULTURELLES ET COMMUNAUTAIRES

Nous avons poursuivi notre collaboration avec les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM). À ce titre, le film l'Autre Rio (gagnant du Prix du Jury des détenues 2018) a été projeté à la Maison de Thérèse-Casgrain en présence de l'équipe du film, ainsi que le film Bagages (gagnant du Prix du jury des détenues 2017).

En juillet 2018, nous avons collaboré avec AGC Art public et l'artiste muraliste Miss Teri pour réaliser une murale à l'Établissement Leclerc de Laval suite à un concours de dessin proposé aux femmes de la prison autour de la thématique des femmes et de la solidarité. Les trois gagnantes du concours ont coréalisé la fresque avec l'artiste muraliste invitée.

En novembre 2018, nous avons eu le plaisir d'organiser une session d'écoute de plusieurs épisodes la série de balados La 3e personne, produite par le Centre de justice réparatrice (CSJR) en partenariat avec l'organisme Magneto.



MÉDIAS ET ARTICLES DE PRESSE

- L'art pour reprendre confiance en soi par Chantal Demers (Collectif Art Entr'Elles) | La Presse
- La série Unité 9, vue de l'intérieur par Valérie Simard | La Presse
- Après la prison, le choc de la liberté par Chantal Demers | La Presse
- Ouvrir une porte et un cœur par François Houde (Collectif Art Entr'Elles) | Le Nouvelliste
- Justice sociale : Lida Nouraie, avocate engagée | La Presse
- Web documentaire Unité 9; les experts | Radio-Canada
- Vidéo promotionnelle sur les différents programmes sociaux accessibles à la Cour municipale de Montréal (disponible sur le site internet de la Ville de Montréal).

COLLECTIF ART ENTR'ELLES NOUVEAU PROJET D'ART COMMUNAUTAIRE

Au mois d'août 2018, nous avons initié un nouveau projet d'art communautaire à travers le collectif Art Entr'Elles qui s'est échelonné sur quatre (4) mois à raison de deux (2) à trois (3) rencontres par semaine. Il a réuni six (6) femmes séjournant à la Maison Thérèse-Casgrain, six (6) artistes professionnels et un (1) formateur communautaire.

Le processus de création proposait aux femmes une série d'ateliers de création avec une cinéaste documentaire et des séances de formation en montage, caméra, son et scénographie animées par des artistes professionnels. Pour ce projet, l'équipe de coordination a proposé d'intégrer une nouvelle formation qui s'intitule Nos compétences fortes. Il s'agit d'un outil de reconnaissance et de valorisation des compétences génériques créé par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). Cet outil a permis de poursuivre l'exploration que l'équipe de coordination mène, à travers l'art communautaire, sur la préemployabilité des femmes.

Ce projet artistique a abouti à la réalisation d'une installation vidéo documentaire intitulée Dénombrement qui porte un regard sur l'incarcération au féminin. De janvier à mi-mars 2019, nous avons exposé cette œuvre collective au Musée de culture populaire de Trois-Rivières. Cette exposition proposait aux spectateurs d'expérimenter, en parallèle, la lenteur d'un quotidien en cellule et les sensations intimes liées aux défis de la réintégration sociale. Les témoignages individuels des artistes communautaires ouvrent une porte sur l'expérience de la judiciarisation telle que vécue par des femmes.

Le vernissage a été un grand succès avec la participation de plus d'une soixantaine de personnes qui se sont déplacées à Trois-Rivières pour l'événement. Le sous-ministre à la Sécurité publique du Québec, ainsi que différentes partenaires ont assisté à ce vernissage. Les artistes communautaires ont été très satisfaites de cette expérience.

L'équipe de coordination a réalisé un bilan qualitatif du projet en collaboration avec une étudiante bénévole afin de recueillir les impressions des participants et d'évaluer la pertinence du projet.

Le collectif ART ENTR'ELLES présente



DÉNOMBREMENT

REGARD SUR L'INCARCÉRATION AU FÉMININ

Installation vidéo présentée au
MUSÉE POP de Trois-Rivières
200 Rue Laviolette
du 10 janvier au 24 mars 2019



40E ANNIVERSAIRE : CONFÉRENCE PUBLIQUE ET BANQUET

Pour souligner le 40e anniversaire de notre organisation, nous avons organisé un événement public suivi d'un cocktail le 17 mai 2018 dans la magnifique salle de la Bibliothèque et des Archives nationales du Québec (BANQ).

Cet événement s'est déroulé sous la forme de rencontres de réflexion sur la place des femmes au sein des politiques pénales depuis les dernières années. La première partie proposait une discussion animée par Jean-François Nadeau (historien et journaliste au quotidien *Le Devoir*), avec deux chercheuses pionnières vis-à-vis des recherches en criminologie à propos des femmes, au côté de deux autres chercheuses plus contemporaines :

- Louise Biron (professeure émérite à l'École de criminologie de l'UdeM)
- Monique Hamelin (auteure du livre *Femmes et prison*, édité en 1989)
- Catherine Chesnay (professeure à l'École de travail social de l'UQAM)
- Marion Vacheret (professeure à l'école de criminologie de l'UdeM).

Cette discussion a été suivie d'un échange avec le public.

La deuxième partie proposait une conférence de :

- Rosemary Barberet, professeure au département de sociologie du John Jay College of Criminal Justice, directrice de la revue *Feminist Criminology* et auteure du livre *Women, Crime and Criminal Justice : A Global Enquiry*, 2014.

L'événement affichait complet plusieurs jours avant sa réalisation et c'est plus d'une centaine de personnes qui ont pu y participer.

Vous pouvez visionner l'ensemble des conférences proposées lors de cet événement en cliquant ici WWW.ELIZABETHFRY.QC.CA/BLOG/CONFERENCE-40E-LIGNE-YOUTUBE/

REPRÉSENTATIONS

RELATIONS INTERNATIONALES

Depuis quelques années, nous sommes en communication continue avec un groupe de personnes et de représentants d'organismes français qui cherchent à structurer un service d'accompagnement à la réintégration des personnes sortant de prison en France. Nous avons accueilli cette année un groupe de représentants d'associations, coordonné par monsieur Stéphane Simon, membre du Bureau de l'Association Rhône-Alpes Auvergne pour la Justice Restaurative. Notre objectif était de les former au fonctionnement et aux opérations d'une maison de transition pour femmes.

Par ailleurs, en automne 2018, Montréal a été l'hôte du congrès international Corrections And Prison Associations. Dans le cadre de l'événement, la Société Elizabeth Fry du Québec a reçu une délégation internationale d'une vingtaine de personnes voulant apprendre davantage sur les alternatives à l'incarcération disponibles aux femmes judiciairisées québécoises. Nos services en hébergement et le programme EVE ont suscité un intérêt particulier à l'intérieur de ladite rencontre.

MANDAT MINISTÉRIEL

Un comité de travail ministériel a été formé en juin 2016. Le 22 juin 2016, la Société Elizabeth Fry du Québec a signé une entente de partenariat avec le Ministère de la Sécurité publique dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions d'incarcération des femmes séjournant au Leclerc, de participer à un comité de travail en vue de développer un modèle de gestion correctionnelle spécifique aux femmes sous juridiction provinciale et de contribuer à l'élaboration d'un modèle d'établissement novateur en soutien à la réinsertion sociale des femmes.

La situation transitoire actuelle demeure un défi majeur quant aux conditions de détention des femmes malgré certaines avancées.



PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Chaque année, nous recevons diverses invitations à présenter et représenter notre organisation et nos services dans le cadre de cours universitaires, colloques et événements publics. Voici les rencontres publiques auxquelles la Société a participé en 2018-2019 :

MONTRÉAL

- Présentation « *Femmes et incarcération : le temps n'arrange rien : qu'en est-il en 2018 ?* » | Université d'été féministe (UdeM)
- Présentation « *L'art communautaire et la réintégration sociale des femmes judiciairisées* » par le collectif Art Entr'Elles | Stratégies d'intervention culturelle (UQÀM)
- Remise du prix du Jury des détenues 2018 au film *Point d'équilibre* | Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)
- Journée de réseautage avec la Commission des libérations conditionnelles du Canada organisée par l'ASRSQ
- Présentation sur les enjeux des femmes judiciairisées en détention et en communauté | École de criminologie, cours sur l'insertion et la réinsertion sociale (UdeM)
- Présentation « *Femmes et questions criminelles* » | École de criminologie (UdeM)
- Présentation de la Société et de ses activités en arts communautaires à l'Assemblée générale annuelle de la Fondation Thérèse-Casgrain
- Présentation de la Société Elizabeth Fry du Québec et des enjeux vécus par les femmes judiciairisées au lancement du réseau national d'étudiant-e-s Pro Bono (UQAM)
- Présentation du programme EVE auprès d'une dizaine de Juges de la Cour municipale de Montréal

- Présentation du programme EVE auprès d'intervenantes du programme PAJIC en lien avec la Clinique Droit Devant
- Présentation pour le 30e anniversaire du programme EVE lors d'une cérémonie spéciale à la Cour municipale de Montréal
- Présentation du programme EVE auprès d'une classe d'étudiants au cours sur les « *Problèmes complexes* » à la Maîtrise en Intervention toxicomanie offert à l'Université de Sherbrooke, pavillon de Longueuil
- Visite de la SEFQ et présentation du fonctionnement plus détaillé du programme EVE auprès de l'équipe des procureurs de la poursuite affiliés au programme EVE à la Cour municipale de Montréal
- Présentation informative d'urgence auprès d'une quinzaine de procureurs de la poursuite suite à une réorganisation administrative de la Cour

GATINEAU

- Journée portes ouvertes de la Clinique des Femmes de l'Outaouais
- Assemblée générale d'AGIR
- Journée de rencontres sur l'ouverture d'une nouvelle maison pour femmes victimes de violence conjugale, La Maison d'Ingrid
- Soirée d'échanges animée par l'Association des femmes immigrantes de l'Outaouais
- Rencontre d'échanges avec Greg Fergus, député fédéral, ainsi que d'autres représentants municipaux des territoires de l'Outaouais au sujet des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes en politique et de la condition féminine
- Préparation aux stagiaires du programme de baccalauréat de criminologie (Université d'Ottawa)

QUÉBEC

- Présentation d'une rétrospective des politiques fédérales pour les femmes depuis la création de choix à l'assemblée générale de l'Association John Howard
- Présentation d'un survol de la situation des femmes dans le système de justice pénale au Québec | cours Délinquance adulte au programme technique d'intervention en délinquance (Cégep Garneau)
- Présentation des services du CEFQ | Portes ouvertes à la Fondation famille Jules Dallaire (FFJD)
- Présentation et visite du CEFQ aux partenaires correctionnels et communautaires | Dîner du CIRCQ
- Présentation des services du CEFQ et témoignage d'une résidente du volet hébergement | Programme Passerelle (FFJD)
- Présentation des services du CEFQ et témoignage d'une conseillère clinique et d'une résidente du volet hébergement | Cours Intervention en réinsertion sociale
- Rencontre des étudiants et présentation de services du CEFQ | 5 @ 7 de l'association de criminologie de l'Université Laval

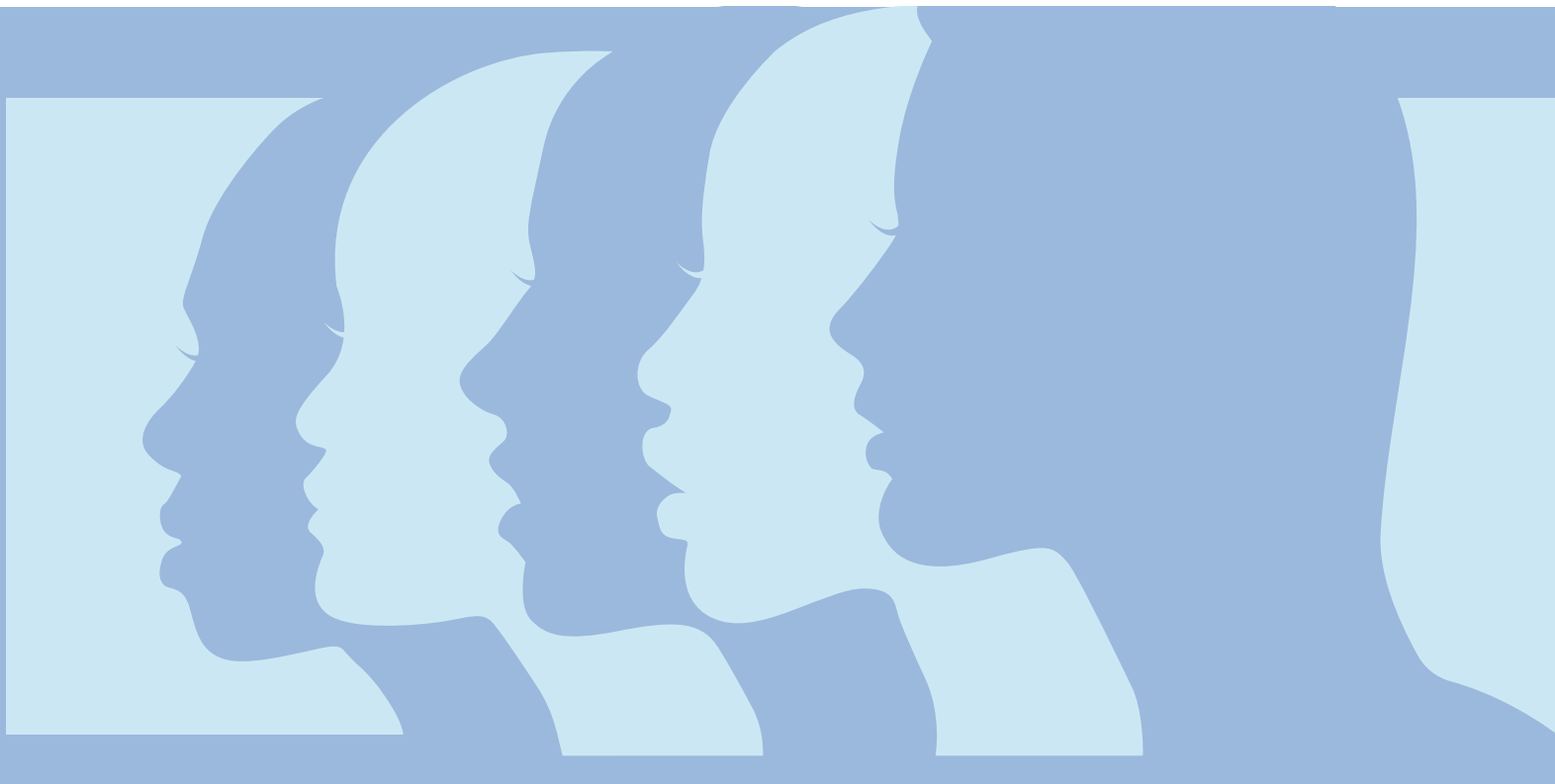
INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT

SERVIR LES FEMMES AUTOCHTONES EN DÉTENTION

Depuis 2017-2018, nous siégeons sur un comité de travail encadrant une recherche sur la trajectoire de vie des femmes des Premières Nations, inuites et métisses qui font un séjour dans la prison provinciale. Il s'agit d'un projet initié par Felice Yuen, professeure en Sciences humaines appliquées à l'Université Concordia et réalisé en partenariat avec l'Université McGill, Femmes autochtones du Québec et la SEFQ. Le projet qui s'étend sur quatre (4) ans est à sa première phase, c'est-à-dire, la cueillette de données auprès des femmes à l'Établissement Leclerc de Laval. Cette dernière se fait à travers la mise en place de cercles de guérison et d'entrevues individuelles. Les données seront ensuite interprétées par un comité aviseur constitué d'individus et d'organismes autochtones ainsi que par un groupe de discussion rassemblant différentes parties prenantes gravitant autour du système correctionnel.

RELOCATION DU CENTRE EN OUTAOUAIS

Notre présence en Outaouais remonte à la fin des années 1990 issue de notre volonté d'implanter nos services en région. Nous avons en 2010 été dans l'obligation de fermer notre volet hébergement. En 2013, la Ville de Gatineau a accepté que nous puissions acquérir l'immeuble de l'organisme Unies-vers-femmes situé dans le secteur de Gatineau. Ce n'est qu'en 2018 que nous avons acheté leur immeuble. Il aura fallu cinq années à l'organisme pour se relocaliser. Nous avons, après deux appels d'offres, amorcé les travaux de rénovation à l'automne 2018. Malheureusement, nous avons rapidement réalisé que le bâtiment présentait des déficiences importantes sur le plan structurel compromettant la réalisation de notre projet. Présentement, notre projet de rénovation fait l'objet d'une analyse par notre principal bailleur de fonds, la Société d'habitation du Québec (SHQ). Dans sa forme actuelle, son avenir est compromis. Nous espérons que nous arriverons avec nos partenaires de Gatineau à trouver une solution.



PROJET EN PARTENARIAT AVEC EDUCALOI

En collaboration avec notre organisation, Educaloi a produit un guide d'informations juridiques : *Femmes judiciarisées – Finances, logement, travail, enfants, casier judiciaire : vos droits et vos obligations*. Il a été conçu suite à une consultation réalisée auprès des femmes en Maison de transition et en détention à l'Établissement Leclerc de Laval, ainsi qu'auprès de notre personnel et de certains employés de l'Établissement. Ce guide est consultable en ligne en cliquant ici : WWW.EDUCALOI.QC.CA/SITES/ALL/FILES/PDF/GUIDEGP_FEMMES_JUDICIARISEES.PDF

Afin d'accompagner la diffusion du guide, Educaloi a conçu une série d'ateliers d'éducation juridique (trois rencontres de 1 heure 30). Il propose une démarche en cinq (5) étapes de renforcement des connaissances et des compétences pour que les femmes puissent prendre des décisions éclairées et pertinentes afin d'agir face à un problème juridique qu'elles rencontrent. Par la suite, l'agente de développement veillera à la diffusion du guide d'animation proposé par Educaloi, notamment à travers les programmes existants de l'organisation et auprès de l'Établissement de détention.

DÉFENSE DES DROITS

Dans le cadre de notre mandat auprès de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF), nous avons la responsabilité d'exercer un rôle de surveillance des conditions d'incarcération et du respect des droits des femmes sous sentence fédérale pour la région du Québec. Ces visites sont un outil mis à la disposition des femmes par le Solliciteur général du Canada en raison de leur situation minoritaire dans le système pénal.

ÉTABLISSEMENT JOLIETTE

Dans le cadre de notre travail d'advocacy, nous nous sommes déplacées à l'Établissement Joliette à cinq (5) reprises seulement cette année. Cependant, nous réussissons tout de même à maintenir les canaux de communications ouverts avec les femmes de Joliette grâce à notre ligne téléphonique (1.800 sans frais) qui s'avère avoir de plus en plus de succès, surtout auprès des femmes de l'UGMF. Nous avons dans les derniers mois reçu des appels sur une base quasi-quotidienne.

Lors de nos déplacements, notre directrice générale a rencontré les femmes de la population générale alors que la directrice générale adjointe a plutôt orienté ses visites vers les femmes dans le secteur à sécurité maximale (UGMF : unité de garde en milieu fermé). Le poste de Protectrice des intérêts et des droits des femmes incarcérées est vacant depuis plus d'un an. Ainsi, aucune femme de l'intérieur de l'Établissement Joliette ne représente la région du Québec.

Cette année, le grand défi auprès des femmes de Joliette a été le nombre élevé de transferts involontaires en provenance notamment de la région des Prairies (parfois du pénitencier d'Edmonton et d'autres fois, directement de la prison provinciale). La majorité des femmes transférées sont issues de communautés autochtones et se retrouvent au secteur à sécurité maximale, loin de leur réseau familial et social, dans un milieu de vie peu habitué à leurs spécificités culturelles et où la barrière linguistique est à la source de nombreuses tensions et de conflits interpersonnels. La SEFQ est intervenue plusieurs fois auprès de ces femmes pour faciliter l'entrée d'effets personnels de base. Nous avons également coordonné deux visites familiales interprovinciales grâce à notre partenariat avec l'organisme Relais-Famille et avons apporté notre soutien à deux femmes qui entamaient des procédures d'appel, avec la précieuse collaboration de notre conseillère juridique, Me Lida Nouraie.

Pour l'ensemble des femmes incarcérées à Joliette, les principaux problèmes rencontrés sont liés aux soins de santé, les sorties avec escortes, les visites, les relations avec le personnel correctionnel, les effets personnels (notamment le système national d'achat par catalogue) et leur appauvrissement grandissant.

Suite aux rencontres avec les femmes, nos interventions se sont concrétisées par des plaintes formelles, une sollicitation auprès de l'Enquêteur correctionnel ou une référence à une avocate en droit carcéral. Certaines situations ont pu être corrigées suite à une prise de contact avec un membre du personnel, des gestionnaires ou de la directrice.

L'INSTITUT PHILIPPE-PINEL DE MONTRÉAL

Notre équipe de direction, accompagnée de deux (2) bénévoles, visite également l'Unité F1 de l'Institut qui accueille une douzaine de femmes sous sentence fédérale en provenance de différents pénitenciers du Canada. Les femmes y séjournent pour recevoir des traitements en santé mentale à court, moyen et long terme. Cette année, les femmes ont été visitées à sept (7) reprises, notamment pour les fêtes de Pâques et de Noël pendant lesquelles des activités plus festives ont été organisées. Durant ces visites, nous offrons l'occasion aux femmes de nous rencontrer de façon individuelle dans l'éventualité où elles souhaiteraient signaler des situations problématiques de façon confidentielle. Les principaux problèmes rencontrés par les femmes sont liés à des événements vécus à leurs établissements d'origine, les processus en lien avec l'immigration, les coûts élevés des produits et services à Pinel et la présence de personnel masculin pendant certaines interventions auprès des patientes.

FEMMES SOUS SENTENCE PROVINCIALE

Il n'y a pas d'équivalent au niveau provincial en ce qui a trait à notre rôle de surveillance des conditions de détention à Joliette. Cependant, nous avons établi un partenariat avec la direction de l'Établissement de détention Leclerc de Laval (EDLL) avec laquelle nous partageons nos préoccupations et nos questionnements en ce qui a trait aux conditions de détention des femmes.

Notre avocate du Service de conseils juridiques intervient auprès des femmes pour les aider à recourir au système de plainte institutionnel, au Protecteur du citoyen ou à un avocat en droit carcéral. Elle a été présente à l'EDLL tous les vendredis matin afin de rencontrer les femmes en besoin. Cette année, nous avons offert ce service à 47 femmes.

Les principaux problèmes rencontrés étaient liés au service de santé, l'accès aux avocats de la défense, les correspondances, les frais de téléphone, les visites, la fouille à nue, la température dans les secteurs, la propreté des lieux, la qualité de l'eau et l'attitude du personnel correctionnel.



PRIORITÉS 2019-2020

Dans le contexte de nos 40 ans d'existence et de l'ouverture du Centre à Québec, la consolidation interne est pour notre organisation une priorité stratégique majeure pour les cinq (5) années à venir.

Dans le souci de poursuivre notre travail sur la culture participative au sein de l'organisation, nous allons à partir de la prochaine année, graduellement implanter des séances de co-développement en plus de nos formations professionnelles. Cette approche permettra à nos employées de partager leurs expertises à l'interne, de sortir des silos organisationnels, de développer leur pensée réflexive et de créer un réseau de soutien interne. Nous souhaitons également ajouter des activités de type midi-conférence invitant des experts de notre domaine d'activités, notamment des chercheurs universitaires, à partager leurs connaissances avec notre personnel.

Également, l'obtention du financement du Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres a le potentiel de marquer de façon significative le développement technologique de notre organisation pour les années à venir. Il nous permettra, d'une part, d'améliorer considérablement notre efficacité interne en reliant en réseau nos points de service. De plus, nous comptons informatiser certaines de nos opérations pour améliorer la circulation de l'information, notamment au sein de nos ressources d'hébergement. D'autre part, nous espérons que ce financement permette également l'implantation d'une base de données sur les femmes qui fréquentent nos services. Ces informations statistiques seraient un atout pour appuyer nos revendications visant la défense des droits et des intérêts des femmes judiciairisées au Québec.

Quant à notre développement en région, nous maintenons comme priorité d'offrir un service d'hébergement en Outaouais, malgré que la forme actuelle de notre projet soit actuellement en réévaluation. À ce titre, nous continuerons de collaborer activement avec la Société d'habitation du Québec et le bureau des Services correctionnels de la région.

Nous comptons aussi suivre l'actualisation du plan d'action visant la pérennité du programme EVE à Montréal, notamment en explorant davantage des pistes de solutions en termes de financement.

Par ailleurs, notre exercice de planification stratégique nous a amenées à examiner notre image organisationnelle. Il a été résolu de travailler dans la prochaine année sur une identité visuelle nouvelle et d'effectuer un travail exhaustif sur nos outils de communications externes.

Finalement, 2019-2020 sera également l'année de la négociation de la convention collective nous permettant de réviser et de mettre à jour notre contrat de travail avec les employées.

ÉQUIPE

DIRECTION GÉNÉRALE (SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL)

RUTH GAGNON
Directrice générale

ALEKSANDRA ZAJKO
Directrice générale adjointe

ANNE-CÉLINE GENEVOIS
Agente de développement

LISE CUSSON
Adjointe administrative

FRANCE MAILLOUX
Adjointe administrative

MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN (MONTRÉAL)

CHRISTINE CHAMPAGNE
Directrice clinique

SARINA FERRARI
Conseillère clinique

SOFIA NASTASIA
Conseillère clinique

MARIANE GAUTHIER
Conseillère clinique

RAMONA MIHALI
Conseillère clinique et
intervenante de jour

NOUBIA SENOUS
Intervenante de nuit

ELISA BAIANI
Intervenante de soutien

GABRIELLE BEAUREGARD
Intervenante de soutien

SHIRLEY GRANILLO
Intervenante de soutien

STÉPHANIE GRENIER
Intervenante de soutien

KELLY ARSENAULT
Intervenante de soutien

MARIE-CAMILLE PAQUET
Intervenante de soutien

JESSICA BOUCHER LEBLOND
Intervenante de soutien

ARANTZA RUBIO-ARDANA
Intervenante de soutien

JULIANNE BAILLARGEON
Intervenante de soutien

CONSTANCE POIRIER
Intervenante de soutien

CYNTHIA DUCTAN
Intervenante de soutien

MARINA SHAFIQ
Intervenante de soutien

ÈVE DEVAULT
Intervenante de soutien

MAUDE DUFOUR
Intervenante de soutien

CAROLANN PAGEAU
Intervenante de soutien

MARIAN LAROCQUE
Intervenante de soutien et agente de
programmes en communauté

VALÉRIE DESCROISSELLES-SAVOIE
Animatrice des ateliers de créativité

SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE (MONTRÉAL)

LYNE GAZAILLE
Coordonnatrice

MARYSE DESROCHES
Intervenante communautaire

MARTINE LABELLE
Intervenante communautaire

MÉLANIE TURCOTTE
Intervenante communautaire

CAMILLE LACHAMBRE
Intervenante communautaire

ANNE-MARIE GASCON
Intervenante communautaire

SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE (MONTRÉAL) - SUITE

ALEXANDRINE LUSSIER
Intervenante communautaire

KENZA GALLESIO
Intervenante communautaire

PROGRAMME EVE (MONTRÉAL)

NATHALIE THIBODEAU
Coordonnatrice

KARINE TOUSSAINT
Conseillère clinique

STÉPHANIE BOISCLAIR
Conseillère clinique

SERVICES EN DÉTENTION (ÉTABLISSEMENT LECLERC DE LAVAL)

KATIA PRUD'HOMME
Agente de programme

MARIAN LAROCQUE
Agente de programme

CHLOÉ GILBERT-VANASSE
Agente de programme

ME LIDA NOURAIÉ
Avocate

CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS (CEFO)

MÉLANIE MORNEAU
Coordonnatrice

CLAUDIA FRADETTE
Intervenante communautaire

JOSIANE FLEURY
Intervenante communautaire

LISA PLAMONDON-DUFOUR
Intervenante communautaire

CENTRE ELIZABETH FRY DE QUÉBEC (CEFQ)

MAUDE PAQUET
Directrice clinique

ANNE-GABRIELLE LECHASSEUR
Conseillère clinique

LÉA NADEAU-COUSINEAU
Conseillère clinique

PASCALE DUSSAULT
Intervenante communautaire

STÉPHANIE FORTIN
Intervenante de soutien

ANNE-SYLVE GONTHIER
Intervenante de soutien

ROSE-LEE GINGRAS
Intervenante de soutien

DELPHINE MORENCY
Intervenante de soutien

JUSTINE BEAULIEU
Intervenante de soutien

MARIE-ANNE LABRIE
Intervenante de soutien

NATHALIE HÉBERT
Intervenante de soutien

ANN-SOPHIE MUNGER
Intervenante de soutien

STÉPHANIE PAGÉ
Intervenante de soutien

VALÉRIE JALBERT
Intervenante de soutien

SANDRINE GAGNON
Intervenante de soutien

JENNIFER CHABOT
Intervenante de soutien

MÉLANIE SIMARD
Intervenante de soutien

CATHERINE LAROCQUE
Intervenante de nuit et agente de programmes en détention

CINDY TREMBLAY
Intervenante de soutien et agente de programmes